DÉTAILS INTÉRESSANTS

Relatifs à la captivité de Louis XVI, & à ſa comparution à la barre, (précédés de Réflexions.)

S'IL étoit vrai que le néant fût notre derniere fin, que la vertu, preſque toujours perſécutée ſur la terre, dût avoir la même deſtinée que la pouſſiere des tombeaux, l'infortuné Louis XVI auroit droit de dire, à Dieu : pourquoi m'as-tu créé ? Mon exiſtence ne devoit-elle donc ſervir qu'à me rendre le jouet du ſort, qu'à me donner en ſpectacle à l'univers par les plus éclatans malheurs ?

Mais Louis éclairant ſon âme au flambeau de la religion, Louis cherchant ſa grandeur dans celle de Dieu même, entrevoit une couronne immortelle que le roi des rois lui réſerve ; & dès-lors il adore la main qui le frappe, comme devant un jour changer ſes humiliations en triomphes. Il n'y a, ſelon Paſcal,

que la perſpective de l'éternité qui puiſſe donner la ſolution des malheurs auxquels l'homme vertueux eſt expoſé pendant ſa vie, qui puiſſe juſtifier Dieu ſur le ſilence qu'il garde envers les gens de bien qu'on opprime. Séneque, quoique payen, tient le même langage dans ſon traité ſur la providence, il la reconnoît pour la cauſe premiere de tous les événemens ; mais Séneque ne vêcut pas avec nos philoſophes, qui, ne donnant à l'homme d'autre origine & d'autre fin que le haſard & l'anéantiſſement, ſe croient, d'après ces ſtupides erreurs, les premiers perſonnages de l'univers, & publient que ce ſiecle eſt le plus éclairé.

Cependant à la ſeule inſpection des cruautés exercées envers Louis XVI, un des meilleurs rois de la monarchie, on peut dire, que les années qui s'écoulerent depuis Clovis, premier roi chrétien, ſont autant de dégrés par leſquels nous ſommes deſcendus de la vertu de nos peres. Avec quel religieux reſpect ne rendirent-ils pas leurs hommages à cet auguſte monarque, lorſque Rémy, l'élite des évêques, par ſa ſcience & par ſa ſainteté, le préſenta comme l'image de Dieu même ! Auroit-on alors prévu qu'il arriveroit un tems où Louis XVI, marqué, comme Clovis, du ſceau

WING/ROSENTHAL 2001090500

de la religion, deviendroit, pour une partie de son peuple, un objet de haine & d'horreurs; un tems où la France elle-même, par des représentans, abjureroit la royauté comme le germe de la tyrannie. Mais sans remonter jusqu'à ces âges reculés, supposons qu'au moment même du sacre de Louis XVI, moment où les visages épanouis comme les cœurs, on faisoit éclater les transports de la plus vive allegresse, les uns par les plus superbes décorations, les autres par les chants les plus harmonieux; supposons qu'un inconnu perçant alors la foule, imposant le plus profond silence, eût, dans un enthousiasme prophétique & d'une voix sonore, prononcé ces mots: « le prince que vous célébrez avec tant de pompe & d'éclat, dont chacun de vous exalte la gloire & le bonheur, que vous envisagez maintenant comme votre pere, votre législateur, votre appui, eh bien, ce prince, quoiqu'issu de la premiere race de l'univers, quoique l'allié de toutes les puissances de l'Europe, par sa naissance & par ses affinités, quoique né dans un palais d'or & d'azur, quoiqu'entouré de la plus antique noblesse, du clergé le plus éminent, quoique tenant à ses ordres des armées de terre & de mer aussi nombreuses

que formidables, quoiqu'arrêtant d'un geſte les méchans, & diſſipant leurs complots; eh bien, ce prince n'éprouvera que de grands malheurs; & ſa compagne quoique la reine la la plus bienfaiſante, & la plus aimable, qui ne paroiſſoit deſtinée qu'à recueillir des éloges, & des roſes, n'aura que des angoiſſes & des amertumes.

Tous les ſpectateurs n'auroient ſans doute préſumé que des maux ordinaires, dont les ſouverains eux-mêmes ne ſont pas exempts; mais s'il eût ajouté les malheurs dont je parle, (peuple, écoutez & frémiſſez): ces malheurs ſe termineront par la plus affreuſe captivité, par la perte de ſa couronne, par le renverſement même de ſon trône; & ce ſera vous-même, vous qu'il comble de bienfaits, vous pour qui il ſacrifie ſa magnificence, ſes prérogatives, ſes plaiſirs, ſon repos; vous qui paroiſſez maintenant l'adorer, qui conſommerez cette œuvre d'iniquité, en le perſécutant ſans relâche pendant quatre années, en le dépouillant de ſon cortège, de ſa dignité; en le pourſuivant juſqu'au ſein de la nuit, en entravant juſqu'à ſes penſées, en maſſacrant ſes gardes, ſes miniſtres, ſes amis; en le couvrant d'op-

probres ; en le traînant dans l'ignominie au milieu des risées, des blasphêmes & des imprécations ; en invoquant sur sa tête la mort même, & toutes les malédictions de la terre & du ciel ; en lui faisant savourer goute à goute les plus amertumes douleurs ; en lui donnant le cruel spectacle de la plus affreuse barbarie, exercée sur les ministres de l'Eglise, dont il est le fils aîné ; contre les vierges consacrées à Dieu, dont il est le protecteur ; en le jugeant enfin, & en le condamnant à titre de traître & de tyran.

Juste ciel ! il n'y a personne qui n'eût crié à l'imposture, qui n'eût frémi, qui n'eût sollicité la punition exemplaire d'un pareil insensé ; & cependant, cet inconnu auroit dit la vérité.

Telle est la rigueur des décrets éternels, & la preuve irréfragable que Dieu, dans les profondeurs de son impénétrable sagesse, a des desseins que nous ignorons.

Eh ! que deviendroient les oracles éternels, que deviendroient les livres saints, eux qui nous disent que Dieu brise les rois, renverse les trônes, détruit les empires, si ces grandes & terribles vérités ne se réalisoient jamais ? on diroit avec raison que les divines écritures ne contiennent que *des mots stérites*, que de

vaines prédictions ; mais ces événemens que les esprits collés à la matiere regardent comme des jeux du hasard, servent à prouver la religion d'une maniere invincible, à démontrer que les paroles des hommes passent, mais que celles de l'Eternel demeurent éternellement.

Il a dit qu'il n'y avoit que lui seul dont le règne fût éternel, & dans le bouleversement des royaumes, il le prouve aux yeux de l'univers ; il a dit que les peuples seroient punis dans la personne de leurs rois, & il le démontre aujourd'hui d'une maniere frappante ; il a dit qu'il y auroit des hommes abominables, aveuglés dans leur esprit, corrompus dans leur cœur, qui oseroient follement soutenir qu'il n'est point de Dieu, il a dit qu'il viendroit un temps où il n'y auroit presque plus de foi sur la terre ; où les nations s'éleveroient les unes contre les autres, où la désolation seroit dans le lieu saint, & il ne s'agit que d'avoir des yeux pour s'en convaincre ; mais peut-être nos merveilleux sophistes croient de bonne-foi, d'après leurs propos insensés, qu'il n'y aura plus dans l'univers ni religion, ni Dieu. C'est bien peu connoître le cœur humain.

J'ajoute que l'adversité mettant les hommes au grand jour, Louis XVI, offusqué par les ni-

niſtres qui l'entouroient, s'eſt montré depuis ſes malheurs ſous ſon véritable aſpect. Intrépide au milieu du carnage de Verſailles, intrépide parmi les factieux qui l'eſcortent juſqu'à Paris entre deux haies de brigands armés, intrépide au château des Tuileries, en face des canons braqués ſur ſa perſonne, ſous une voûte de piques, de bayonnettes & de ſabres, il prouve par le calme de ſon cœur qu'il fait toucher, combien il craint peu les approches de la mort; mais pour connoître toute l'énergie de ſon âme & de ſon grand caractere, c'eſt dans ſa priſon qu'il faut pénétrer. Il voit ſans ſourciller, lorſqu'on l'y conduit, l'inſulte faite aux ſtatues de Louis XIV & de Louis XV, ſpectacle qu'on a ſoin de lui procurer, & il n'eſt frappé ni de cette horreur, ni de celle de ſon cachot, ni des maux qu'on lui prépare. Il a fait ſon ſacrifice, il s'attend à tout; & cependant que d'amertumes & de privations pour un roi dans un pareil lieu!

Je ne ſuis qu'un homme qui ſouffre, dit-il à ſon valet-de-chambre, qui plaint ſon ſort: *le Monarque eſt abſent.* Il n'y avoit effectivement nulle apparence qu'il exiſtât un roi, à la maniere dont la commune le traitoit. Point de ré-

ponſes, ou des réparties outrageantes, pour peu qu'il prît la peine d'interroger.

Ses fréquens retours vers Dieu faiſoient ſa plus grande conſolation, anecdote ſans doute miſérable aux yeux de la tourbe philoſophique, mais anecdote qui, précieuſement recueillie par l'hiſtoire, ſera conſacrée dans les faſtes de l'immortalité.

Il n'y auroit pas un meilleur moyen de confondre les détracteurs de Louis XVI, que de faire imprimer le recueil de ſes ſentences. On trouveroit dans ſa maniere d'écrire & de penſer, l'âme de Marc-Aurele.

Les rois ſont comme des arbres élevés, diſoit-il, un jour à ſon fils, *toujours agités par les vents, & ſouvent battus par la tempête.*

Le roi & le peuple ne faiſant qu'un, le peuple ne peut ſouffrir que le roi ne s'en reſſente : c'eſt une des notes qu'on trouve écrite de ſa main; & il y en a une collection nombreuſe dont la publicité feroit autant d'honneur à ſon cœur qu'à ſon eſprit.

Je pleure moins pour moi-même que pour vous, lui dit un ſoir la reine fondant en larmes; & il lui répond : *nos yeux ne nous ont pas été donnés pour pleurer, mais pour regarder le ciel*

d'où coule la source des consolations & d'où nous les attendons.

Parlant de la destinée de son fils, il met au jour cette sublime pensée : *Il me semble qu'il sera plus cher à Dieu, lorsqu'il sera dans les mains de ses ennemis, ou lorsqu'il n'y aura plus personne qui en prenne soin ; & c'est ce qui me tranquillise sur son sort.*

On parle de lui retrancher de sa subsistance ordinaire, & il réplique : *Il ne faut absolument pour vivre que du pain & de l'eau ; & si l'on m'y réduit, je m'en contenterai.*

Ce ne sont pas les atrocités qu'on crie contre moi qui m'affligent, mais c'est la douleur de voir un peuple qui me fut toujours cher, aussi injustement prévenu.

Quand on lui parle des évêques constitutionnels : *& comment, dit-il, peut-on vouloir que le roi très-chrétien estime des évêques intrus, tandis que des empereurs, même payens, les méprisoient, & que dans l'histoire de l'église, ils ne sont point comptés parmi les successeurs des apôtres.*

N'opposant jamais que des paroles de douceur à tous les mauvais traitemens, il auroit pénétré de honte & de douleur ceux qui oserent lui tenir de mauvais propos, s'ils avoient eu le moindre sentiment d'humanité, comme

on vit à l'égard de la reine. On sait qu'une femme en furie l'approchant le 20 juin pour l'outrager, fut si frappée de sa patience & de sa dignité, qu'au lieu de l'insulter, elle s'agenouilla & lui demanda pardon.

Madame Elisabeth, princesse dont le courage & les vertus sont au-dessus de tout éloge, faisant observer à son frere qu'il étoit infiniment plus maltraité que Charles premier, roi d'Angleterre, il lui répondit : *mes ennemis, malgré mon peu de mérite, veulent me donner de la célébrité ; pour valoir quelque chose, j'avois besoin de mes malheurs, &, graces au ciel, on ne m'en laisse pas manquer.*

Ce fut d'après une partie de ces récits si honorables pour Louis XVI, qu'un Suédois parcourant les entours de sa prison, dit avec esprit : *le temple de mémoire sera le nom qu'on donnera désormais à ce lieu, comme un asyle où toutes les vertus auront logées.*

En effet, c'est-là, dira-t-on dans la suite des tems, qu'en 1792 Louis XVI enfermé comme un criminel, fut puni pour avoir été trop bon & trop confiant; c'est-là que l'air intercepté, il se vit obsédé, tyrannisé, sans pouvoir écrire, sans pouvoir converser, se trouvant dans le cas de ce solitaire, qui, privé de toute com-

munication avec les vivans, demandoit à un voyageur qu'il vit par hasard, si l'on bâtissoit encore, si les passions étoient toujours les maîtresses du monde, & comment se gouvernoient les hommes.

La pendule de Louis ne sonnoit que des heures de tribulation, mais il sut si bien les distribuer, qu'il en fit des heures d'instruction pour lui-même & pour son fils, & qu'au milieu de ses sombres réflexions, il charma son chagrin par la récitation des pseaumes dont le grand Newton & le ministre Colbert faisoient leurs délices, ce qui, malgré les plates ironies de nos sophistes modernes, ajoute infiniment à leur haute réputation.

Personne n'ignore que le poëte Rousseau se rendit immortel, en traduisant en vers une partie de ces pseaumes divins, que le fameux philosophe du même nom avoue que la *majesté des écritures l'étonne, & qu'il n'y a rien qu'on puisse leur comparer*; qu'enfin Young, *le Michel Ange de la poésie*, comme l'appelle Voltaire, avoit puisé dans Job & dans le roi prophete ses grandes & sublimes idées.

Mais je reviens à Louis, qu'on ne peut perdre de vue quand on connoît la pureté de ses intentions, & le calme de son âme au milieu des maux qu'il endure.

Ce qu'il dit à l'intrépide & vertueux Malesherbes, lorsque cet ancien ministre l'aborde, mérite d'être écrit en lettres d'or.

Si l'on me condamne à mort, j'y suis préparé, & vous m'y verrez marcher avec un front aussi serein que celui que vous me voyez maintenant. On est peut-être étonné de ce que je ne décline pas la juridiction qui doit me juger (comme n'en ayant pas le droit) mais j'ai toujours aimé mon peuple; & je crois devoir faire tous mes efforts pour lui épargner un grand crime, en lui fournissant des preuves capables de me justifier.

On se rappelle qu'il dit à cet illustre magistrat, lorsqu'il se retira de la cour : *que voulez-vous donc que je devienne, si les honnêtes gens me quittent?*

Ce fut réellement son malheur; il n'eût en effet paru ni foible, ni indécis, s'il avoit toujours eu pour conseil des hommes capables de faire valoir son courage et son amour pour le peuple & pour la vérité.

Regardant sa prison comme un lieu propre à expier les erreurs inséparables de la royauté, il se leve matin, fait assiduement ses prieres, lit des livres anglais & latins avec la même facilité, sert d'instituteur à son fils, joue avec lui, & s'il est interrompu par quelque fâ-

heuſe circonſtance, il reprend ſes exercices comme il les a quittés.

Perſonne ne poſſede auſſi parfaitement ſon âme en paix; il en tire, ainſi que d'une mine féconde, tout ce qui peut contribuer à ſupporter ſes chagrins ; & ſi quelquefois ſes larmes ſont prêtes à couler, il les retient pour ne pas affliger ſa famille.

Lorſqu'on lui enleve M. Hue, valet-de-chambre du prince royal, il ſent vivement cette privation, il ſe contente de dire : *Il m'étoit attaché, & c'eſt un grand crime.*

Son fils ſe trouvant un jour indiſpoſé, il leve les yeux au ciel & dit en ſoupirant: » La mort pour lui, comme pour moi, le » délivreroit de bien des maux ».

Cependant ſon procès s'inſtruit, & il reſte ſi peu de tems pour en faire le rapport, que le moment arrive, moment encore plus redoutable pour les juges, que pour lui-même; car hélas! comment le jugeront-ils, pour quelle raiſon le condamneront-ils ?

L'aſſemblée conſtituante n'a décerné, dans aucun cas, la peine de mort contre le Roi, fût-il même convaincu de trahiſon, & l'on ne peut déroger à ce décret ſolemnellement rendu, & publiquement ſanctionné qu'après la

troisieme législature, & une révision à laquelle une augmentation de deux cent quarante-neuf membres, élus dans les départemens, doit assister.

Louis pouvoit, en conséquence, dire à la convention: à quel titre êtes-vous ici, et par quel droit me jugez-vous ? d'ailleurs je vous récuse comme ayant été mes dénonciateurs avant de m'avoir entendu, d'autant plus que toute la France connoît déjà votre opinion.

Autre nullité; l'on a tellement pressé le jugement de l'accusé, qu'on n'a donné à ses défenseurs, ni le tems d'examiner les pieces du procès, ni la faculté de se procurer tout ce qui peut être à sa décharge.

Il existe, dans la tour même du Temple, une liasse énorme de papiers qu'il falloit analyser avec d'autant plus de soin, qu'avant de condamner à mort l'homme le plus scélérat, on ne néglige aucune formalité. Une tête couronnée seroit-elle donc moins précieuse que celle d'un assassin ou d'un voleur ?

Cependant on s'éleve au-dessus de ces regles dictées par la justice & par l'humanité, & un jour est déterminé, où Louis XVI doit paroître à la barre pour la seconde fois. Il pourroit sans doute s'en dispenser, en récusant

ceux qui l'appellent à dessein de le condamner, comme ne lui ayant accordé qu'avec la plus grande peine des défenseurs officieux, comme s'étant expliqué sur son compte par les motions les plus sanguinaires.

Mais appuyé sur sa conscience, & sur le bon témoignage de sa vie passée, il arrive à la convention nationale, conduit par le général Santerre qui précipite la marche avec une vîtesse réfléchie; il y paroît avec dignité, laissant à ses défenseurs le soin d'exposer, sans art, les preuves de son innocence, & de porter dans les âmes sensibles la plus parfaite conviction.

De Seze a déjà parlé, & il ne faut pas moins qu'un attroupement sanguinaire & factieux, pour ne pas fléchir sous la nerveuse éloquence d'un tel orateur qui, fort de soi-même, & des principes d'un Malesherbes, d'un du Tronchet, amollit les cœurs les plus endurcis.

La justification de Louis fait neanmoins impression, sur-tout quand le monarque parle lui-même; il ne dit que quelques mots, mais son âme qui les profere leur imprime un caractere qu'on ne peut effacer.

S'il eût été possible d'évoquer dans ce moment les 31 rois de la race Capétienne, dont Louis XVI est le rejetton, de quel étonnement n'auroient-ils pas été saisis en le voyant dépouillé de sa pompe, de son pouvoir, de sa liberté, traduit comme un criminel devenus ses sujets devenus ses juges! il n'y a pas de doute que Louis IX frappé de trouver dans un de ses descendans la même résis-

Case
WING
DC
137.08
.F73
v.3
no.4

gnation & la même fermeté qu'il montra jadis, ſous le glaive des barbares, ne l'eût tendrement embraſſé.

Mais parlons ſans figure.

Trois heures s'écoulent depuis que l'infortuné captif a comparu, juſqu'à l'inſtant où toujours ſerein il retourne au Temple. Il dit avec fineſſe au ſecrétaire-greffier qui oſe dans la voiture avoir le chapeau ſur la tête : *Vous êtes plus ſoigneux aujourd'hui que la derniere fois, car alors vous aviez oublié votre chapeau.*

Quant à la convention nationale : cruellement agitée par les diverſes factions, elle héſite au milieu des plus cruels & des plus indécens débats, entre la volonté qu'elle a de ſauver Louis, & la peur d'irriter les factieux qui la menacent, ou de s'attirer par la ſuite la colere des ſouverains... Elle ſe rappelle la vengeance qui éclata contre les juges, diſons mieux, les bourreaux de Charles Ier. Elle ſait que la condamnation d'un monarque par ſes ſujets eſt ſi rare, qu'excepté Oſman III, empereur des Turcs, & Stuart, roi d'Angleterre, il n'y en pas d'exemple dans toutes les hiſtoires. Louis XVI reverra-t-il ſa famille ? chez les ſauvages on pourroit l'eſpérer; mais ici doit-on s'en flatter ?

Poſition cruelle qui, jointe au jugement qu'on va prononcer, allarme tous les bons Français, & dont Louis ſeul n'eſt point affecté : il penſe que la mort, s'il faut la ſubir, ne peut plus rien lui enlever ; & ſon âme ſe fortifie, s'éleve, s'agrandit à meſure qu'il s'en repréſente les horreurs. Fin.

THE NEWBERRY
LIBRARY